

# Les aides

# Vous êtes ?

	ENTREPRISES					ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES		PROFESSIONS LIBÉRALES	STRUCTURES DE L'ESS
	Auto entrepreneur	1 à 5 salariés	5 à 10 salariés	de 10 à 50 salariés	+ de 50 salariés	moins de 10 salariés	de 10 à 50 salariés		
Reports de Charges	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Reports Fiscalité	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Reports Loyers	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Chômage Partiel	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✓
Médiation Bancaire	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Fonds de Solidarité Etat/Région Volet Mensuel	1500€/mois	1500€/mois	1500€/mois				1500€/mois		1500€/mois	1500€/mois
Fonds de solidarité Etat/Région Volet Forfaitaire		2 000€ à 5 000€	2 000€ à 5 000€				2 000€ à 5 000€			2 000€ à 5 000€
Fonds de Prêts TPE/PME (Secteurs spécifiques) <sup>1</sup>		Prêts à taux 0	Prêts à taux 0	Prêts à taux 0						
Fonds de Soutien d'urgence aux Entreprises			Subvention de 10 000€ à 100 000€	Subvention de 10 000€ à 100 000€	Avance remboursable de 100 000€ à 500 000€					
Fonds de Soutien aux Associations						Subvention pour la trésorerie de 1500€ à 20 000€				
Fonds de Prêts aux Structures ESS										Prêts à taux 0 jusqu'à 100 000€
Fonds de Prêts Solidarité et Proximité Commerce, Artisanat et Service de Proximité	Prêts de 5 000€ à 15 000€ à taux 0 sur 4 ans	Prêts de 5 000€ à 15 000€ à taux 0 sur 4 ans	Prêts de 5 000€ à 15 000€ à taux 0 sur 4 ans				Prêts de 5 000€ à 15 000€ à taux 0 sur 4 ans	Prêts de 5 000€ à 15 000€ à taux 0 sur 4 ans		Prêts de 5 000€ à 15 000€ à taux 0 sur 4 ans

<sup>1</sup>- Le secteur touristique (hôtels indépendants, campings indépendants, hébergeurs de tourisme social) et les sites de visites et loisirs / les industries culturelles et créatives / les jeunes sociétés innovantes rentrant en phase de commercialisation et/ou d'industrialisation / les entreprises ayant un savoir-faire d'excellence reconnu (labels EPV, ...) / les PME industrielles et agroalimentaires / les scieries et entreprises de la seconde transformation bois / les activités agricoles relevant des filières de production saisonnières suivantes : ostréiculture, horticulture, agneaux, chevreaux, fraises et asperges.



**AIDES DIRECTES**



**AVANCES**